

COMMUNE DE DIESEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2020

Le conseil municipal de la commune de Diesén, dûment convoqué le 27 février 2020 par M. le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. WALKOWIAK Gabriel, Maire.

Etaient présents : WALKOWIAK Gabriel, PODERSNIK Pierre, ROLSHAUSEN Corinne, SKICA Christian, JAGER Jean-Paul, KAPFER Katia, WILZER Myriam, THIEL Raphaël, BARBIAN Toni.

Absents représentés : PADOAN Annick par ROLSHAUSEN Corinne, WORMS Jean-Marc par JAGER Jean-Paul

Absent excusé : WEINTZ Denis

Absents non excusés : GUERSING Marie-Line, PROVOST Sylvain, BRILL-NAGEL Sandrine

M. JAGER Jean-Paul est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire propose de rajouter dans le point 3 :

Demande de subvention DETR : installation d'une vidéo surveillance au foyer communal.
Accepté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

0. Informations.

1. Approbation du PV de la séance du 12 décembre 2019 et signatures.
2. Situation de trésorerie.
3. Demande de subvention DETR : sécurisation des abords du Groupe Scolaire Rouget de Lisle.
4. Résultats de l'exercice 2019.
 - Compte administratif Budget Principal
 - Compte administratif Budget Eau
 - Compte administratif Budget Lotissement
5. Affectation des résultats 2019.
 - Budget Principal
 - Budget EAU
 - Budget lotissement
6. Vote des comptes de gestion 2019
 - Budget Principal
 - Budget EAU
 - Budget lotissement
7. Emplois saisonniers 2020.

0. Informations.

M. le Maire informe les élus que les élections municipales se tiendront comme prévu les dimanches 15 et 22 mars prochain.

1. Approbation du PV de la séance du 12 décembre 2019 et signatures.

Celui-ci est approuvé sans observation et adopté.

Votants : 11 (2 procurations) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

2. Situation de trésorerie.

Les disponibilités financières de la commune, sont communiquées à la date de la réunion.

3. Demande de subvention DETR :

- **sécurisation des abords du Groupe Scolaire Rouget de Lisle.**

En septembre 2019, nous avons été informés de la disponibilité de fonds sur les volets Radicalisation, Vidéo protection, Sécurisation des sites sensibles, Sécurisation des écoles, Equipement des polices municipales.

Les dossiers devaient être déposés au plus tard le 4 octobre prochain. Nous avons alors déposés deux dossiers.

S'agissant de notre demande pour la Sécurisation des écoles maternelle et primaire, ce programme est également éligible dans la catégorie d'opérations «Sécurité : travaux de sécurisation des abords des établissements scolaires et prévention des accidents de déplacement hors travaux de voirie».

Sur conseil de la Sous-Préfecture de Forbach, nous avons la possibilité de solliciter une subvention DETR (**Dotation d'équipement des territoires ruraux**) pour ce même projet en présentant un devis réactualisé de la Sté STEINER de Creutzwald.

Ce devis, révisé d'un montant de 11 700€ ht soit 14 040€ ttc correspond aux prestations initialement prévues.

Il vous est donc proposé :

- de présenter ce dossier au titre du subventionnement DETR 2020 à un taux de 30%.
- d'autoriser M. Le Maire, ou un adjoint, à déposer la demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture de Forbach,
- de financer le solde des travaux sur fonds propres de la commune
- d'inscrire cette opération au budget 2020.

Votants : 11 (2 procurations) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

Madame ROLSHAUSEN Corinne pose la question de l'élargissement du trottoir sur 4 ou 5 m. Après échange de vues et compte tenu des contraintes techniques d'une telle opération, il est plutôt préconisé de rajouter des barrières de protection.

- **Installation d'une vidéo-surveillance au foyer communal**

Ce dossier également présenté en octobre dernier au titre du FIPD a été rejeté, rejet notifié par les services de l'Etat le 14 janvier dernier.

Nous avons également la possibilité de déposer un dossier de subvention DETR 2020, en présentant le devis de la Sté ENGIE Solutions de St Avoild pour un montant ht de 2 922.00€ soit 3 506.40€ ttc afin de sécuriser les abords et les parkings dans la zone foyer communal terrain de foot et courts de tennis.

Il vous est donc proposé :

- de présenter ce dossier au titre du subventionnement DETR 2020 à un taux de 40%.
- d'autoriser M. Le Maire, ou un adjoint, à déposer la demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture de Forbach,
- de financer le solde des travaux sur fonds propres de la commune
- d'inscrire cette opération au budget 2020.

Votants : 11 (2 procurations) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

4. Résultats de l'exercice 2019.

- Compte administratif Budget Principal

Le compte administratif est le relevé exhaustif de toutes les écritures comptables, mandats et titres de recettes passés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019.

A ces résultats il convient d'intégrer ceux du budget EAU suite à la prise de compétence de cette activité par la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie au 01/01/2020.

Pour l'exercice 2019, les comptes sont donc arrêtés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réalisé en 2019	693 168,30 €	Réalisé en 2019	662 404,59 €
		Excédent 2018 reporté	69 105,27 €
Total	693 168,30 €	Total	731 509,86 €
		EXCEDENT (R002)	38 341,56 €
		RESULTAT DE CLOTURE 2019 DU BUDGET EAU	-26 905,57
		RESULTATS 2019 CUMULES	11 435,99
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réalisé en 2019	179 831,18 €	Réalisé en 2019	90 061,61 €
		Résultat 2018 reporté	147 797,25 €
Total	179 831,18 €	Total	237 858,86 €
		Résultat de clôture 2019 (R001)	58 027,68 €
		RESULTAT DE CLOTURE 2019 DU BUDGET EAU	116 921,21
		RESULTATS 2019 CUMULES	174 948,89
Restes à réaliser 2019	303 719,99 €	Restes à réaliser 2019	47 501,55 €

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

- Compte administratif Budget Eau

RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 BUDGET EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réalisé en 2019	198 432,12 €	Réalisé en 2019	54 605,34 €
		Excédent 2018 reporté	116 921,21 €
Total	198 432,12 €	Total	171 526,55 €
		DEFICIT (D001)	-26 905,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réalisé en 2019	20 793,13 €	Réalisé en 2019	51 532,26 €
		Résultat 2018 reporté	125 884,96 €
Total	20 793,13 €	Total	177 417,22 €
		Résultat de clôture 2019 (R001)	30 739,13 €
Restes à réaliser 2019	0,00 €	Restes à réaliser 2019	0,00 €

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

- Compte administratif Budget Lotissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réalisé en 2019	6 500,00 €	Réalisé en 2019	6 500,00 €
Total	6 500,00 €	Total	6 500,00 €

EXCEDENT (R002)			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Réalisé en 2019	6 500,00 €	Réalisé en 2019	0,00 €
Total		Total	

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

5. Affectation des résultats 2019.

- Budget Principal

Vu les articles R.2311-11 et R.2311-12 du code général des collectivités territoriales,
Suite à l'arrêt des comptes de l'exercice 2019 et après intégration des résultats du budget
Eau, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour rappel : excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure
147 797.25€

Pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 0

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent -001) de la section d'investissement de 116 921.21€

Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement de 11 435.99€

Restes à réaliser :

La section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 303 719.99€

En recettes pour un montant de 47 501. 55€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 50 393.51€

- Budget EAU : sans objet suite au transfert
- 8. Budget lotissement : sans objet

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

6. Vote des comptes de gestion 2019

- BUDGET PRINCIPAL**

La comptabilité de la commune est suivie par la Trésorerie de Saint-Avoid, le trésorier étant chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire.

Le compte de gestion retrace donc ces opérations annuelles dont les résultats comptables doivent être identiques à ceux des comptes administratifs.

Le compte de gestion du budget principal présente les mêmes résultats que le compte administratif et il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les comptes de gestion du budget principal et de donner quitus au receveur municipal pour la gestion de l'exercice 2019

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

- **BUDGET EAU**

Le compte de gestion du budget eau présente les mêmes résultats que le compte administratif et,

il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les comptes de gestion du budget eau et de donner quitus au receveur municipal pour la gestion de l'exercice 2019.

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

- **BUDGET LOTISSEMENT**

Le compte de gestion du budget lotissement présente les mêmes résultats que le compte administratif et,

il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les comptes de gestion du budget lotissement et de donner quitus au receveur municipal pour la gestion de l'exercice 2019.

Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

7. Emplois saisonniers 2020.

Il est proposé de renouveler les emplois saisonniers afin d'assister les agents aux services administratifs et aux services techniques durant l'été, et de pallier au surcroît d'activité pendant cette même période.

Si les conditions d'embauche restent inchangées, à savoir être âgé de 18 ans, une seule demande d'emploi acceptée par postulant pour la durée du mandat, à compter de 2020, cette offre est étendue aux jeunes remplissant les conditions ci-dessus habitant Rue de Diesen à Porcellette.

Les intéressés seront employés en qualité d'adjoint administratif ou technique territorial, non titulaire, à mi-temps, pour une période de deux ou trois semaines et rémunérées au 1er échelon de la grille C1.

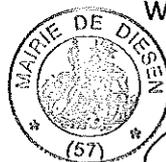
Votants : 11 (2 procurat°) Pour : 11 Contre : - Abstention : -

Monsieur Le Maire remercie l'ensemble des membres de l'équipe municipale pour leur implication durant ces six années

A celles et ceux qui mettent un terme à leur engagement pour des raisons diverses, il leur souhaite bonne continuation.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire, clôture la séance à 18h45.

Le Maire,
WALKOWIAK Gabriel



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gabriel Walkowiak", is written over the seal.